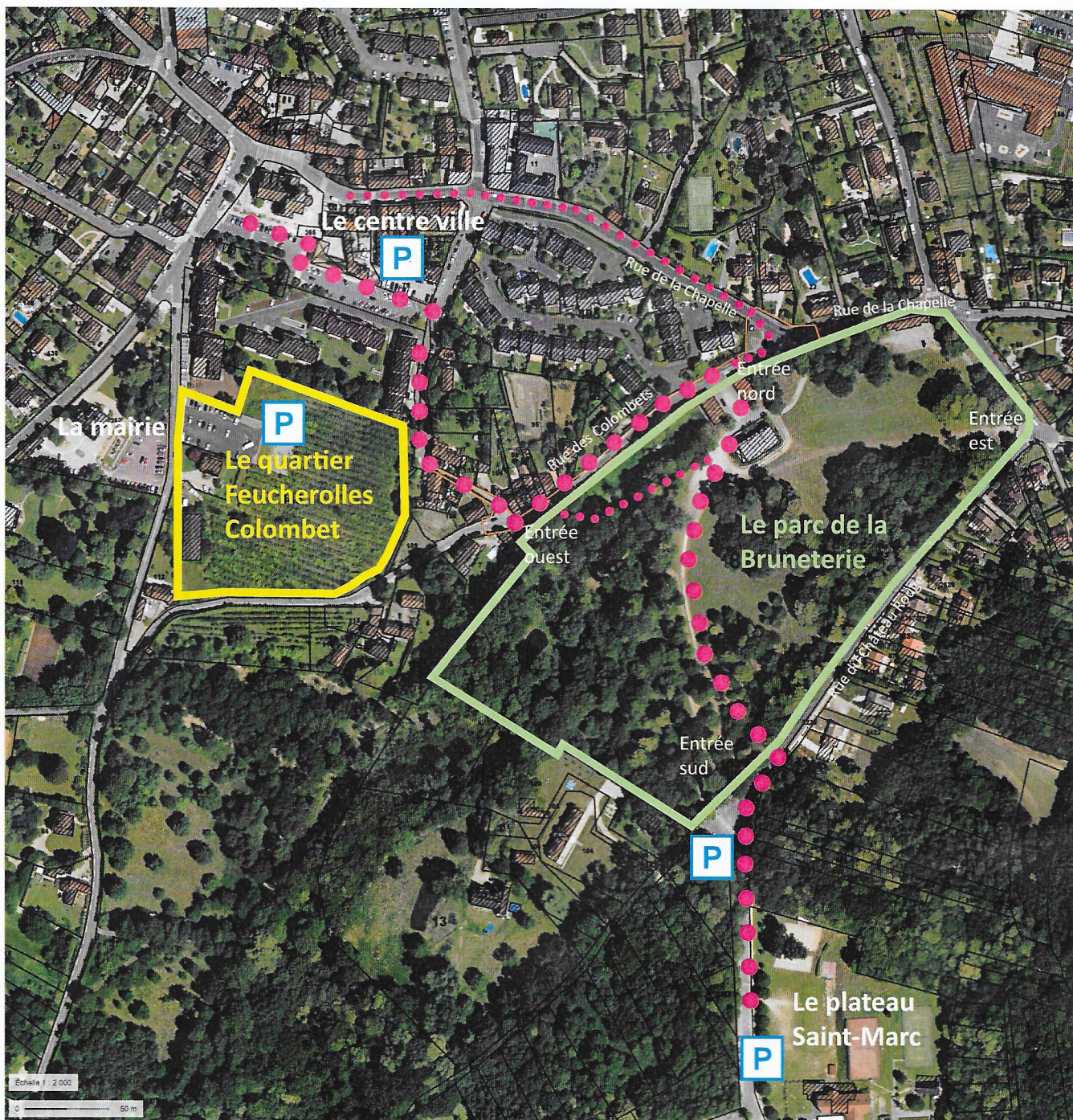


VERS DE NOUVEAUX USAGES POUR UN PARC HISTORIQUE CONTEMPORAIN



Le parc de la Bruneterie est une séquence du parcours entre le centre-ville et le plateau Saint-Marc

TRAVERSER LE PARC, DU CENTRE-VILLE À SAINT-MARC

LES LIMITES ÉLARGIES DU PARC

Un projet ambitieux pour l'aménagement du parc nécessite de considérer les rues adjacentes comme faisant partie du parc.

Nous proposons d'intégrer à la réflexion et de la phase trois (fiches actions) l'aménagement de la rue de Colombet, la rue du château rouge, la continuité depuis le centre-ville jusqu'aux entrées ouest et nord.

UN FUTUR PARC URBAIN

Le parc de la Bruneterie souffre du fait de ne pas être identifié comme un parc urbain. N'ayant pas de vocation particulière il est pour l'instant très peu pratiqué, les habitants d'Orgeval lui préférant les grands boisements de la commune et alentour pour les promenades. En outre, Orgeval est une ville très peu dense, où les maisons avec jardin sont la norme. Le parc est devenu un grand «espace vert» qui cherche sa voie.

Mais le parc va changé de statut avec le nouveau quartier Feucherolles Colombet où le logement collectif est dominant. La traversée permettant de connecter le centre-ville et le plateau Saint-Marc sera conservée mais ne sera plus l'usage majeur du parc. Offrir un parc urbain contemporain, avec pour intention d'en faire un lieu à part, hors la ville, serait un atout majeur et nécessaire pour Orgeval dans les années à venir.

L'ensemble du parcours pourrait être aménagé pour sécuriser les cheminements piétons et le rendre le plus accessible possible. Le récent aménagement de la rue de Colombet risque de ne pas s'intégrer au nouveau parc et au traitement de ses clôtures, en particulier du fait de l'emploi de gabions en soutènement et de la grande bordure béton.

Les circulations piétonnes seront privilégiées, la voiture restera en dehors du parc, elle n'en franchira pas la clôture. L'entrée principale (entrée nord) est située à 350m de l'église, donc à 350m des stationnements.



L'entrée principale est située à moins de 350m des stationnements du centre-ville



L'entrée ouest récemment aménagée

ANIMER LE PARC PAR DES SCÈNES VARIÉES

DU PARC PRIVÉ AU PARC PUBLIC, DE NOUVEAUX USAGES

Pendant plus d'un siècle, le parc de la Bruneterie répondait aux aspirations d'une seule famille et donc à une fréquentation relativement réduite.

Le parc est aujourd'hui un parc public. Son futur dessin devra répondre à des usages contemporains et devra s'adapter à des usages futurs et prendre en compte les usages existants :

- la traversée du parc pour relier la ville au plateau Saint-Marc, espace de loisirs majeur
- la promenade, en prenant en compte les chiens et leurs maîtres-ses
- les événements ponctuels (Floralies...)



Et accompagner les usages futurs :

- observer, découvrir la biodiversité à travers les parcours proposés
- découvrir un parc historique,
- faire une pause à l'écart de l'agitation urbaine le temps d'une journée, d'une promenade, d'un pique-nique
- se reposer, jouer, courir..
- participer à des événements culturels (concerts, spectacles...)

LA QUESTION DU DÉPAYSEMENT AU XXIE SIÈCLE

La valeur initiale du parc tient en sa capacité à permettre le dépaysement; la montagne, l'Asie ou les Amériques étaient l'exotisme du XIXe siècle. Au XXIe siècle, quel dépaysement proposer, quels usages mettre en avant qui permettraient de faire ce pas de côté en entrant dans le parc, en en passant la grille?

Aujourd'hui, parcourir le monde, physiquement ou à travers les images visionnées à la télévision ou sur internet est une action partagée par tous. Il nous semble que les thèmes de scènes du parc de la Bruneterie travaillées au XIXe siècle peuvent être reprises, transformées, amendées pour répondre à un nouvel exotisme du XXIe siècle.

Hier, les habitants d'Orgeval étaient pour la plupart maraîchers, horticulteurs, agriculteurs. La bourgeoisie y séjournant en villégiature venaient y chercher une atmosphère rurale, champêtre. Puis la ville s'est développée et a fini par occuper une grande partie des parcelles agricoles concomitantes du bourg. La campagne s'est éloignée, les animaux ont disparu, la nature est allée gagner les bois et les forêts voisines.

Aujourd'hui, le dépaysement est peut-être à aller chercher dans **la proximité avec ces paysages et ces scènes disparues**. Il ne s'agit plus d'imiter les grands paysages à la fois fascinants et effrayants, mais de proposer aux visiteurs un lieu à part, détaché de la ville, aux scènes variées et où la nature a sa place.

Nous proposons de retrouver, dans le futur aménagement, la pluralité des scènes thématiques originelle. Plusieurs scènes champêtres, une scène horticole, une scène de nature autour de l'eau.

ANIMER LE PARC PAR DES SCÈNES VARIÉES

LES PRINCIPES DU NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Redéfinir l'entrée sud et mettre en scène les entrées.

Questionner les limites du parc en prenant en compte dans l'aménagement les rues qui le bordent.

- Redessiner les cheminements et les parcours en les hiérarchisant avec une grande boucle et une traversée, des cheminements secondaires et des cheminements tertiaires
- Régénérer les boisements vieillissant
- Apporter une nouvelle diversité d'essences à la palette végétale
- Retrouver des clairières, travailler leurs lisières
- Aménager une « clairière des eaux » en aval des rocailles et sources
- Dessiner une jardin horticole d'arbres fruitiers autour de l'orangerie
- Proposer une gestion différenciée du parc, gérer une prairie par écopastoralisme

PLAN D'AMÉNAGEMENT ESQUISSE
A3

ESQUISSE D'AMENAGEMENT DU PARC



1 - CLÔTURES, CHEMINEMENT, MOBILIER

LES CLÔTURES

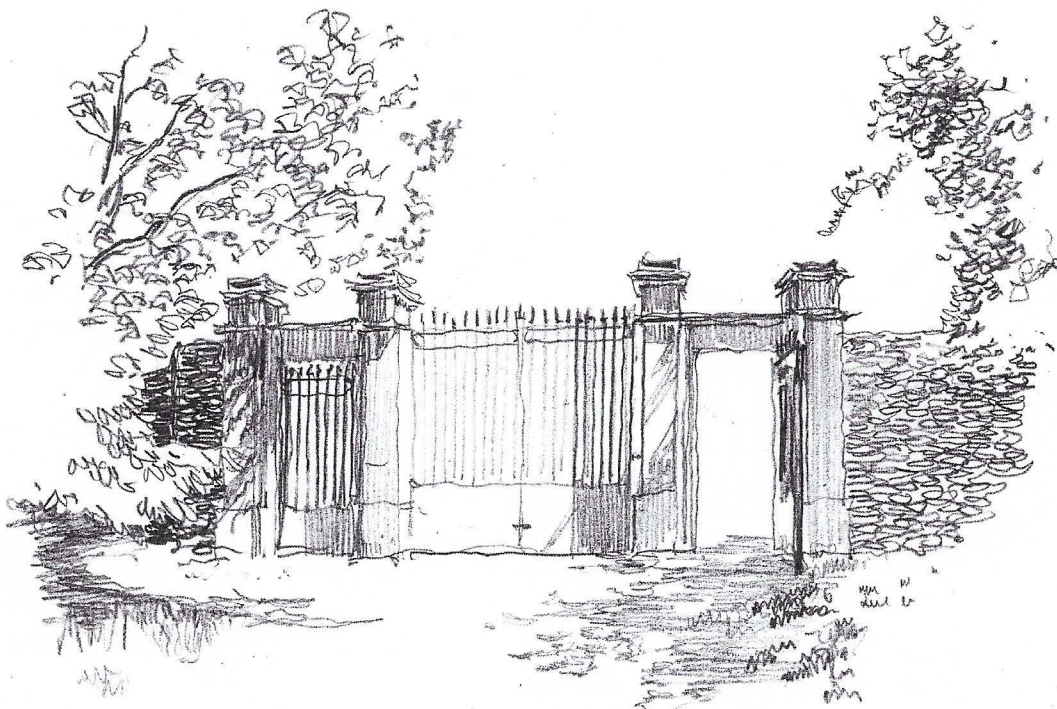
Un parc clos

Le dépaysement recherché dans le projet d'aménagement du parc consiste à permettre aux visiteurs de faire un pas de côté en passant la grille. Le parc doit rester une pièce unique au sein même des projets de la commune d'Orgeval. Il ne doit pas se diffuser dans les développements urbains en cours. Sa survie dépend de la volonté de la commune et de ses habitants d'en faire un lieu unique, un lieu précieux répondant aux aspirations de quiétude des promeneurs du XXI^e siècle.

C'est pourquoi le traitement de la clôture est un enjeu majeur dans le dessin du parc, qui ne peut pas être un parc ouvert à tous vents mais doit être un parc clos.

Un parc fermé la nuit

Le parc de la Bruneterie, pour conserver son caractère précieux, doit être fermé la nuit. Les traversées pour se rendre au plateau Saint-Marc n'ont pas lieu la nuit. Par ailleurs, l'éclairage à l'intérieur du parc viendrait en opposition avec la volonté de favoriser la biodiversité et participerait à la pollution lumineuse déjà produite par les éclairages de voirie à proximité. La prise en compte de cette donnée devrait aussi permettre de repenser l'éclairage des rues qui bordent le parc.



L'entrée Est est marquée par le franchissement d'un portail encadré de pilastres maçonnés

CLÔTURES, CHEMINEMENTS, MOBILIER

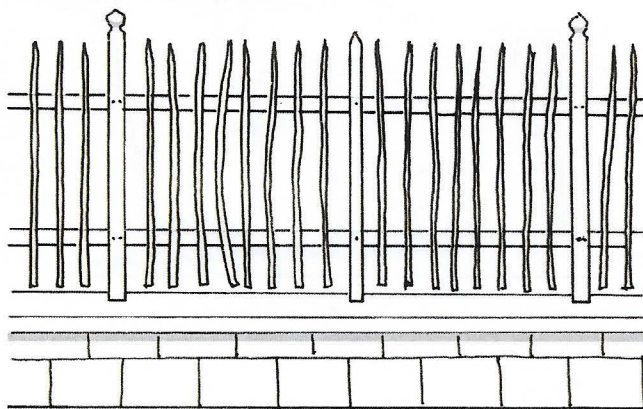
Un parc aux abords éclairés

La prise en compte de cette donnée devrait aussi permettre de repenser l'éclairage des rues qui bordent le parc. Quel éclairage proposer pour assurer une transition douce entre la ville lumineuse et le parc dans le noir ? Un éclairage directionnel, à l'intensité et aux heures de coupure contrôlées permettrait de mettre en scène des éléments de la clôture nord, du mur de soutènement, la fontaine... tout en assurant la sécurité des piétons et automobilistes.

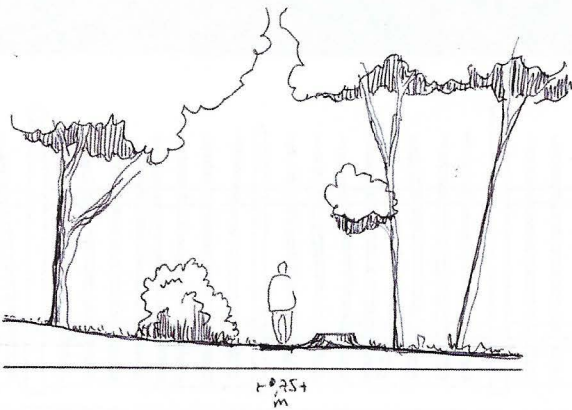
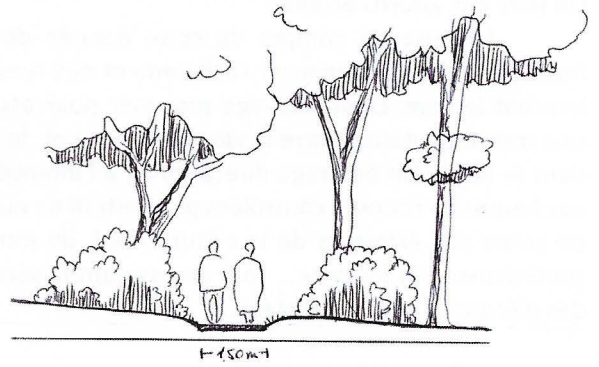
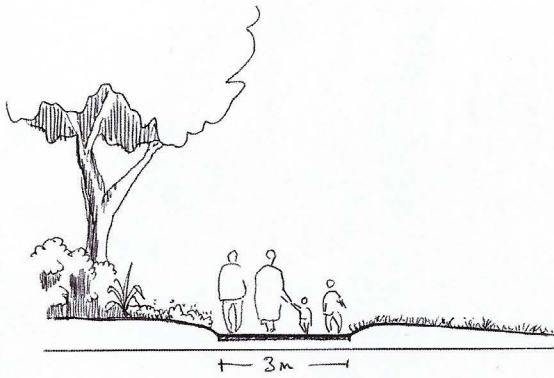
Le dessin d'une clôture singulière

Pour assurer une cohérence à l'ensemble du parc, il convient d'en dessiner les limites d'une façon claire et identifiable. La clôture pourra trouver plusieurs dessins en fonction des situations: balustrade au niveau du belvédère, grille ou muret et grille lorsque l'on est à niveau avec la rue, mur de soutènement et grille pour assurer la sécurité des visiteurs...

Le dessin de la clôture du parc d'Ermenonville dans l'Oise est un bon exemple du traitement singulier de la clôture.



La clôture du parc d'Ermenonville, en bois sur muret maçonné



Trois gabarits de chemins en fonction des usages et des parcours



Hiérarchiser les cheminements, le grand tour et la traversée (3m de large), les petites traversées (1,50m) et les sentiers

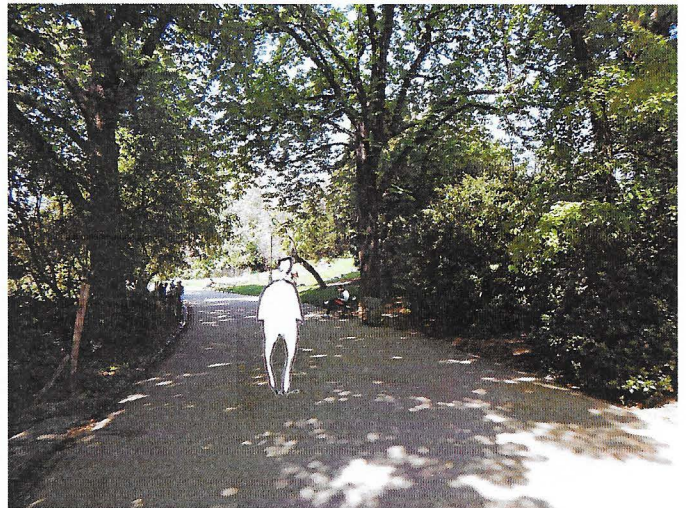
CLÔTURES, CHEMINEMENTS, MOBILIER

LES CHEMINEMENTS : GABARITS ET ACCESSIBILITÉ

Les parcs du XIXe siècle hiérarchisaient les cheminements en fonction de leur usage. Leurs gabarits répondaient à des règles de proportions et l'on trouvait en général des cheminements de 6m, 3m et 1,50m de large. Ici, dans un parc public de dimension modeste, nous proposons de réaliser des cheminements de 3m pour les plus larges, permettant de faire le tour du parc et de le traverser, et d'assurer une accessibilité pour les secours (pompiers, ambulance...), des cheminements de 1,50m de large qui seront les cheminements secondaires, alternatifs au grand tour, et enfin des cheminements de 0,75m, plutôt considérés comme des sentiers, qui mènent le visiteur dans des lieux plus intimes, à la découverte des trésors du parc, points de vue, rocailles, arbres remarquables...

Concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). La pente acceptable réglementaire est inférieure à 5 % sur 10m avec des paliers intermédiaires de 1,20m. La topographie du parc induit des pentes presque toujours supérieures à 5 %. **L'unique cheminement répondant à la norme PMR est celui menant de l'entrée est à l'entrée sud** à la rampe d'accès vers l'entrée près. Le secteur accessible est donc assez réduit et une unique entrée permet d'y accéder. La cour de l'entrée nord présente une pente de 10 %. Passé la cour, le visiteur peut emprunter un chemin proche de la pente réglementaire pour se rendre à l'orangerie (6 %). Mais peu difficilement rejoindre l'entrée est (8%).

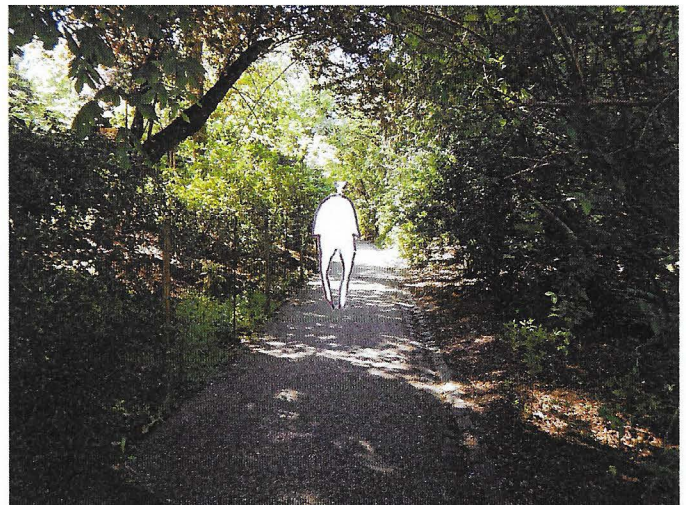
La conclusion est que le parc en l'état actuel, et sauf travaux majeurs de déblais et remblais qui mettraient en péril son intégrité, ne répond pas aux exigences des cheminements PMR. Rendre accessible le cheminement sud demande en outre la mise en œuvre de matériaux de sols adaptés (asphalte, béton, pavés avec joints non creux).



Au parc des Buttes Chaumont à Paris, une voie de 6m de large correspondant aux allées principales



Une voie de 3m de large, pour les allées secondaires



Une voie de 1,50m de large pour les cheminements plus confidentiels



CLÔTURES, CHEMINEMENTS, MOBILIER


DES CONSTRUCTIONS QUI SERVENT LA MISE EN SCÈNE DU PARC

Lors du diagnostic, nous avons montré comment les différentes architectures construites dans l'enceinte du parc, à commencer par le château, faisaient partie de la mise en scène paysagère. Se laissant découvrir au détour d'un chemin, jamais dévoilées entièrement, toujours partiellement cachées par un bosquet, un conifère au feuillage persistant, montrées de trois-quart et rarement de face, les constructions deviennent des fabriques qui servent les différentes scènes et sous-ensemble du parc. Pour rappel, les fabriques sont, du XVIIe au XIXe siècle, ces constructions qui agrémentent les scènes de montagne, de campagne, ou les scènes exotiques, qui composent les jardins irréguliers.

Ainsi, à la Bruneterie, les communs sont reconstruits à la fin du XIXe siècle dans l'axe du château, ils sont décorés, ornementés (faux chaînages en pierre, fausses briques, parements...). L'orangerie sert la scène horticole. Les fabriques aujourd'hui disparues avaient pour rôle de participer à la mise en scène générale, au même titre que les reliefs, les arbres remarquables, les Clump, les clôtures ou le mobilier.

Le parc de la Bruneterie n'est pas un écrin pour les bâtiments qui y sont construits. Parc et constructions participent ensemble à la mise en scène du paysage.

Ce postulat nous permet:

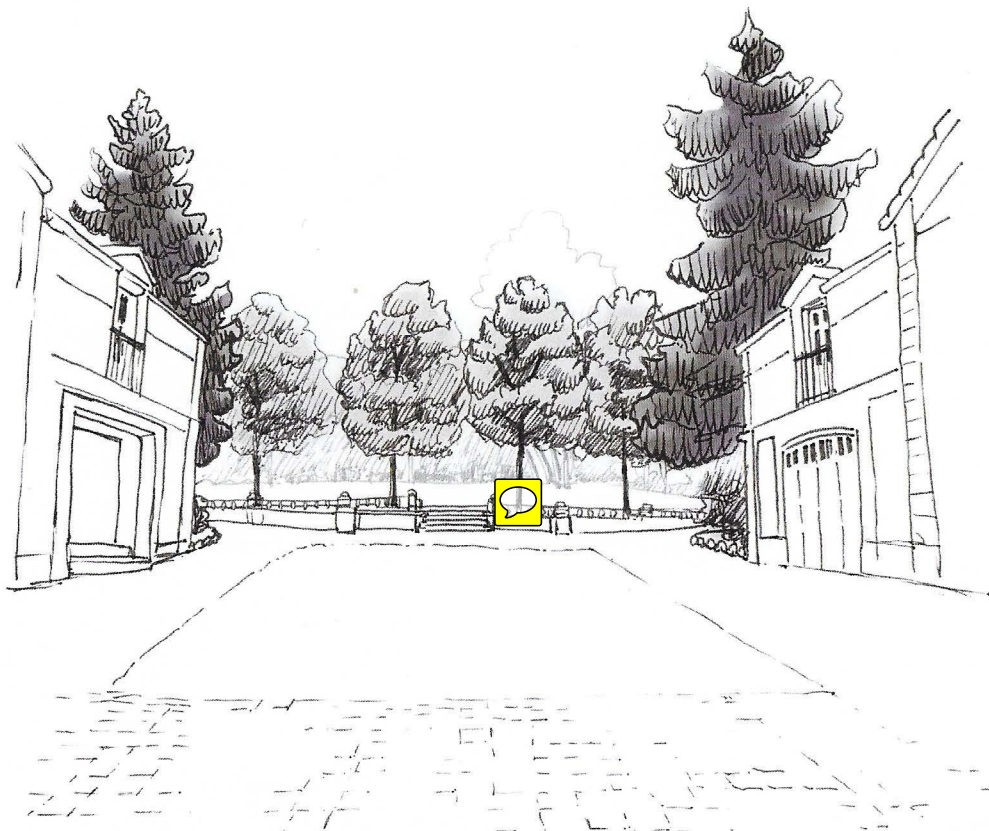
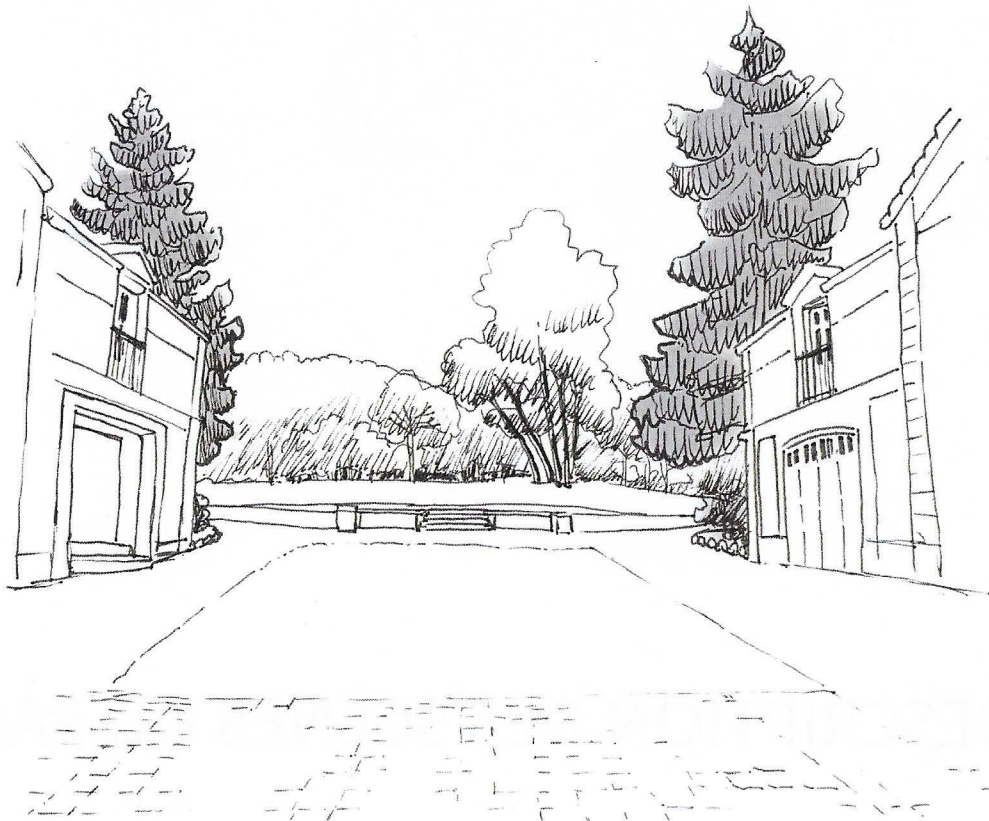
- de penser le nouveau parc sans le château
- de traiter l'orangerie comme une fabrique du nouveau jardin horticole fruitier 
- de construire de nouvelles fabriques (intégrant WC et locaux techniques)

LE MOBILIER

Le projet d'aménagement sera l'occasion du dessin d'un mobilier spécifique et homogène (proscrire la multiplicité de mobiliers).

Nous proposons comme mobilier principal le banc. Le banc permet d'insister sur des points de vue à mettre en valeur, rappelle l'échelle humaine dans un paysage, au fond d'une prairie ou au pied d'un arbre, même sans visiteur et ponctue la promenade en permettant des arrêts. Nous proposons de ne pas installer de corbeilles à déchets ni d'éclairage (voir plus loin la question de la pollution lumineuse).

2 - DESCRIPTION DES SCÈNES DU PARC



Depuis l'entrée principale, les alignements redessinent la cour et oriente les visiteurs de part et d'autre de la terrasse

DE L'ENTRÉE NORD À LA PETITE PRAIRIE

LA COUR D'ENTRÉE ET L'ESPLANADE

La cour d'entrée donne à voir, depuis la démolition du château, une vue sur l'ensemble du parc accentué par la symétrie des bâtiment des communs. L'effet de surprise est absent.

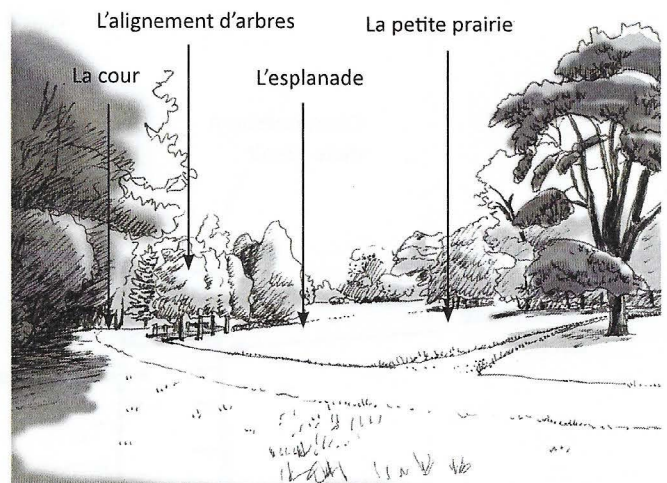
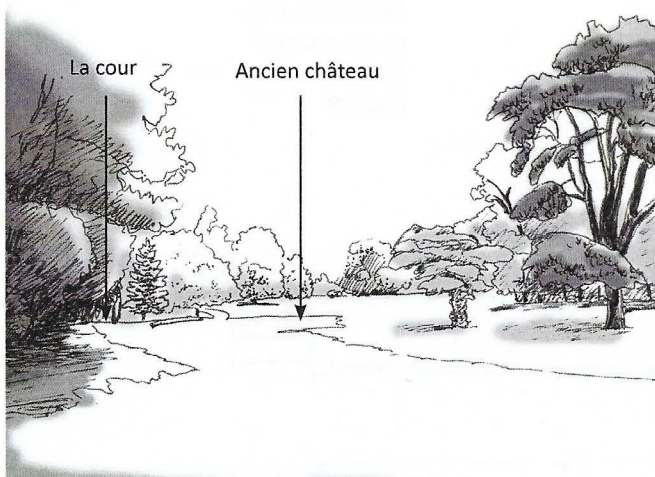
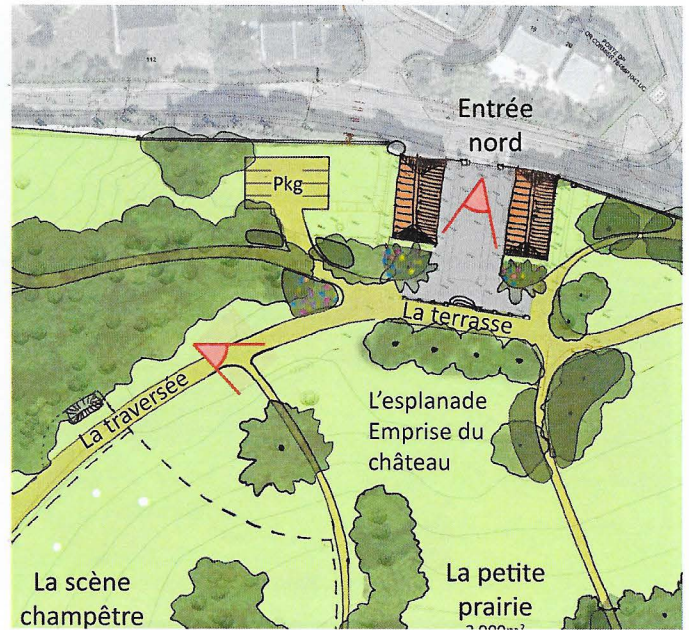
Nous proposons de planter un alignement d'arbres à l'emplacement de l'ancien château. Ce filtre visuel oriente les vues et les déplacements vers les côtés et redessine la cour.

L'ESPLANADE AU SUD DE L'ENTRÉE

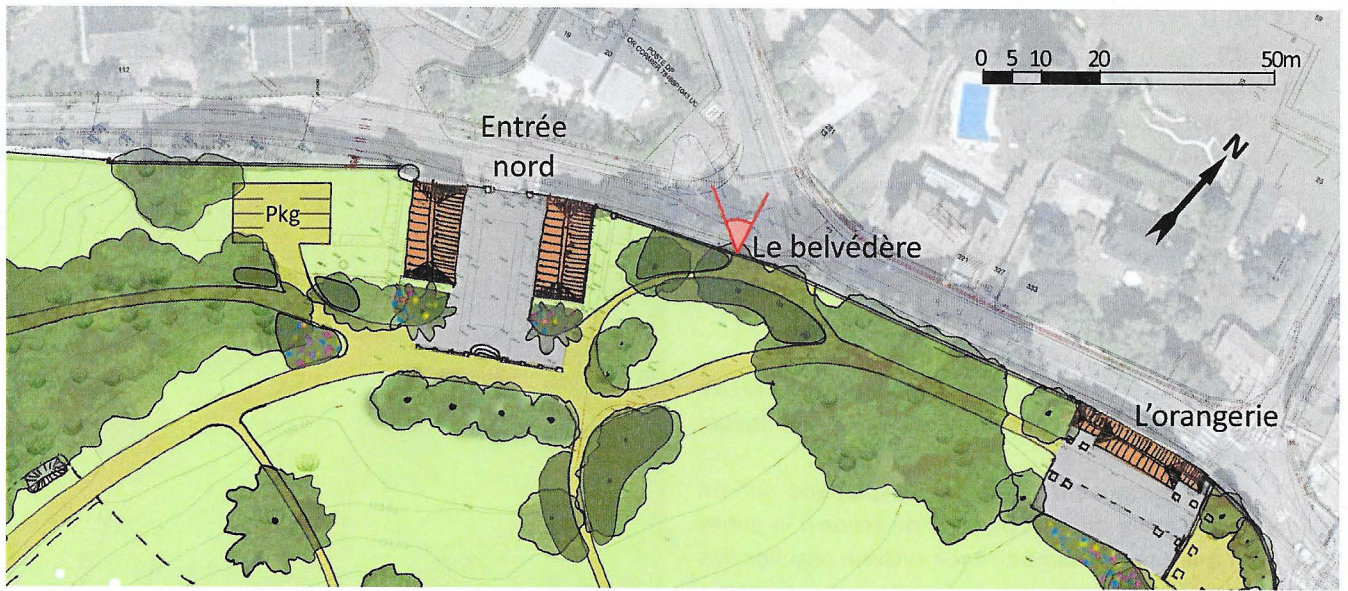
Le grand vide laissé par e château démolé s'ouvre sur la cour d'entrée et l'ensemble du parc. Les limites entre espaces ont disparu.

Nous proposons d'adosser l'esplanade sur un alignement d'arbre qui sert de fond de scène à la petite prairie et à la scène champêtre. Le rythme régulier des plantations évoque celui de la façade nord disparue du château. L'esplanade est constituée d'un fond de forme compacté supportant la giration de poids-lourds afin de permettre l'installation d'un scène temporaire. L'esplanade devient ainsi la scène de la petite prairie qui se transforme momentanément en théâtre de verdure.

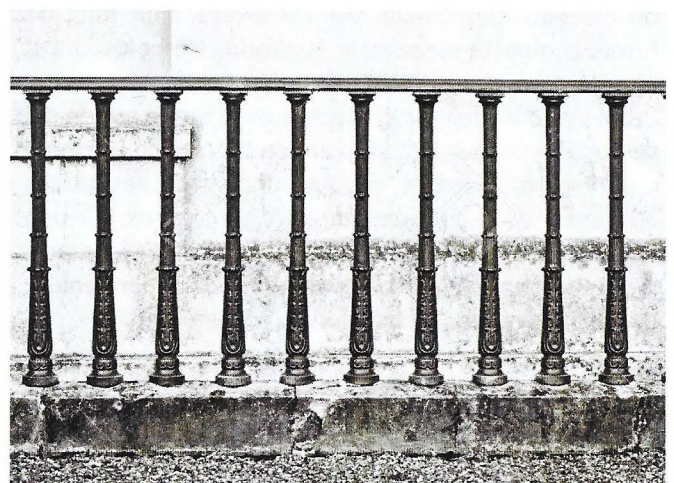
Dans la même optique, une partie des gazons au départ de la traversée du parc sont semés sur une structure en terre / pierre (80% de graves et 20% de terre végétale). Ces emplacements serviront au stationnement de véhicules pour l'installation de l'événement.



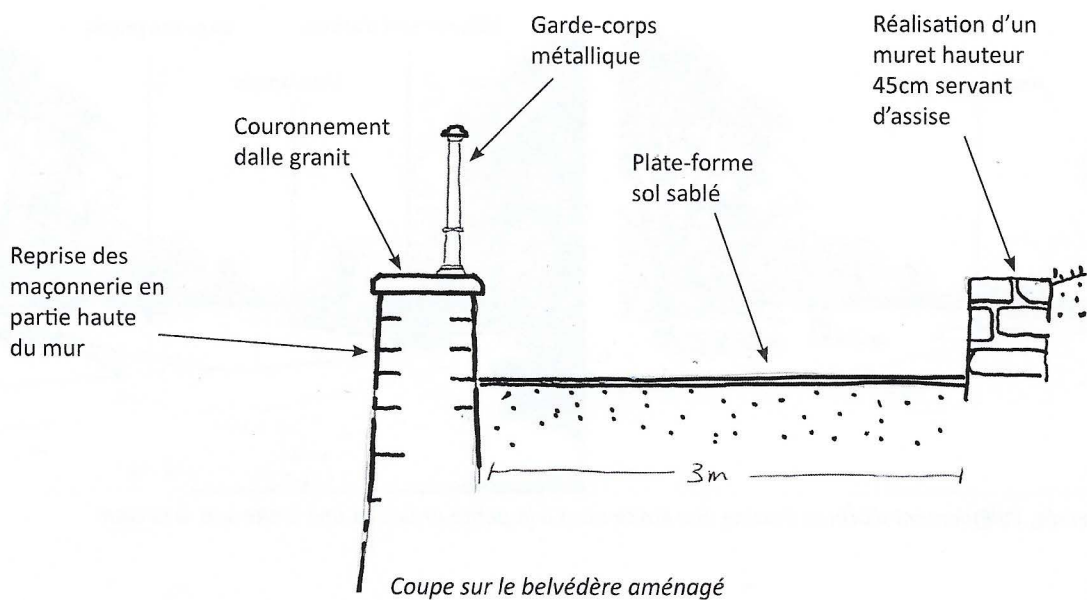
Vue depuis la traversée, l'alignement d'arbres dessine une limite nord à la petite prairie et une limite sud à la cour



Emplacement du futur belvédère



Une balustrade dont le dessin pourrait inspiré celui du belvédère



DE L'ENTRÉE NORD À LA PETITE PRAIRIE

LE BELVÉDÈRE DES COMMUNS

Le parc offre des vues multiples sur le paysage, mais jamais aménagées ou mises en scène.

À l'arrière des commons, en prenant un chemin parallèle à celui menant à l'orangerie, existe l'un des points de vue les plus intéressants. Nous proposons de réaliser un belvédère donnant sur ce paysage avec en premier plan le centre-ville d'Orgeval et un cadrage original sur le paysage plus lointain des coteaux de la Seine. Les constructions au premier plan ne sont pas discordantes avec l'esprit du parc. Seul le délaissé à l'angle des rues de la Chapelle et de Colombet est un véritable point noir à traiter pour valoriser ce point de vue.

Mise en œuvre : reprise du mur de soutènement (voir partie architecture), reprise du couronnement, balustrade métallique avec main courante identifiant le belvédère ou plantation d'une banquette permettant d'éloigner du bord les visiteurs.



Un point de vue intéressant à l'arrière des commons aujourd'hui masqué par la végétation



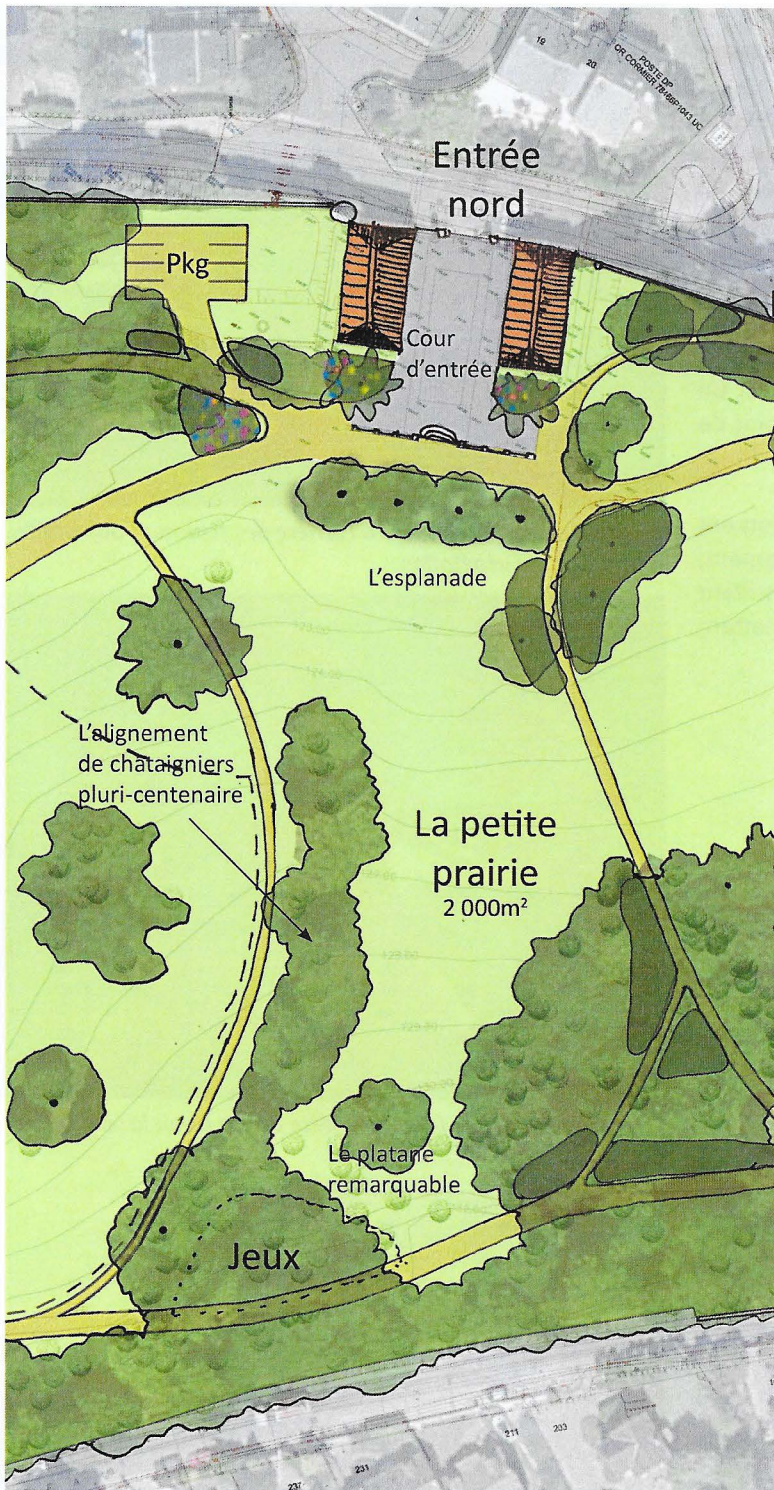
Le cadrage depuis le futur belvédère donne à voir la ville et le paysage lointain



Une architecture de villégiature de qualité visible depuis le belvédère



Le croisement des deux rues et le délaissé nécessitent un aménagement de qualité, car au premier plan depuis le belvédère



La petite prairie démarre du platane remarquable et se termine à l'esplanade

DE L'ENTRÉE NORD À LA PETITE PRAIRIE

LA PETITE PRAIRIE

La petite prairie est située entre ce que nous avons appelé la grande prairie et la scène champêtre. L'alignement de châtaigniers, pluricentennaires, avait été conservé à la fin du XIXe siècle coupant en deux la scène champêtre initialement prévue dans le plan d'E. André. La succession des troncs, donne l'effet d'un rideau d'arbre ajouré, mettant en perspective la petite prairie et la scène champêtre entre elles, créant une profondeur.

La petite prairie débute au niveau du platane remarquable près de l'aire de jeux et se termine sur l'esplanade formée par l'espace laissé libre par la démolition du château. Cette prairie avait été identifiée lors des ateliers avec les associations comme un lieu pouvant accueillir un théâtre de verdure. Nous proposons donc que l'esplanade puisse accueillir de petites scènes et que le public puisse, lors d'événements particuliers, s'installer sur la pelouse dont le relief naturel servirait d'amphithéâtre. Au sud, le platane serait dégagé de toute végétation et arbres concurrents. L'alignement de châtaigniers serait émondé à 2 ou 3m de haut pour accentuer l'effet rideau et laisser passer la vue.



Emonder les châtaignier pour laisser passer la vue



Un houpier émondé dans un champs pâturé, la vue passe à travers les arbres



Depuis le platane (à gauche), vue sur l'esplanade



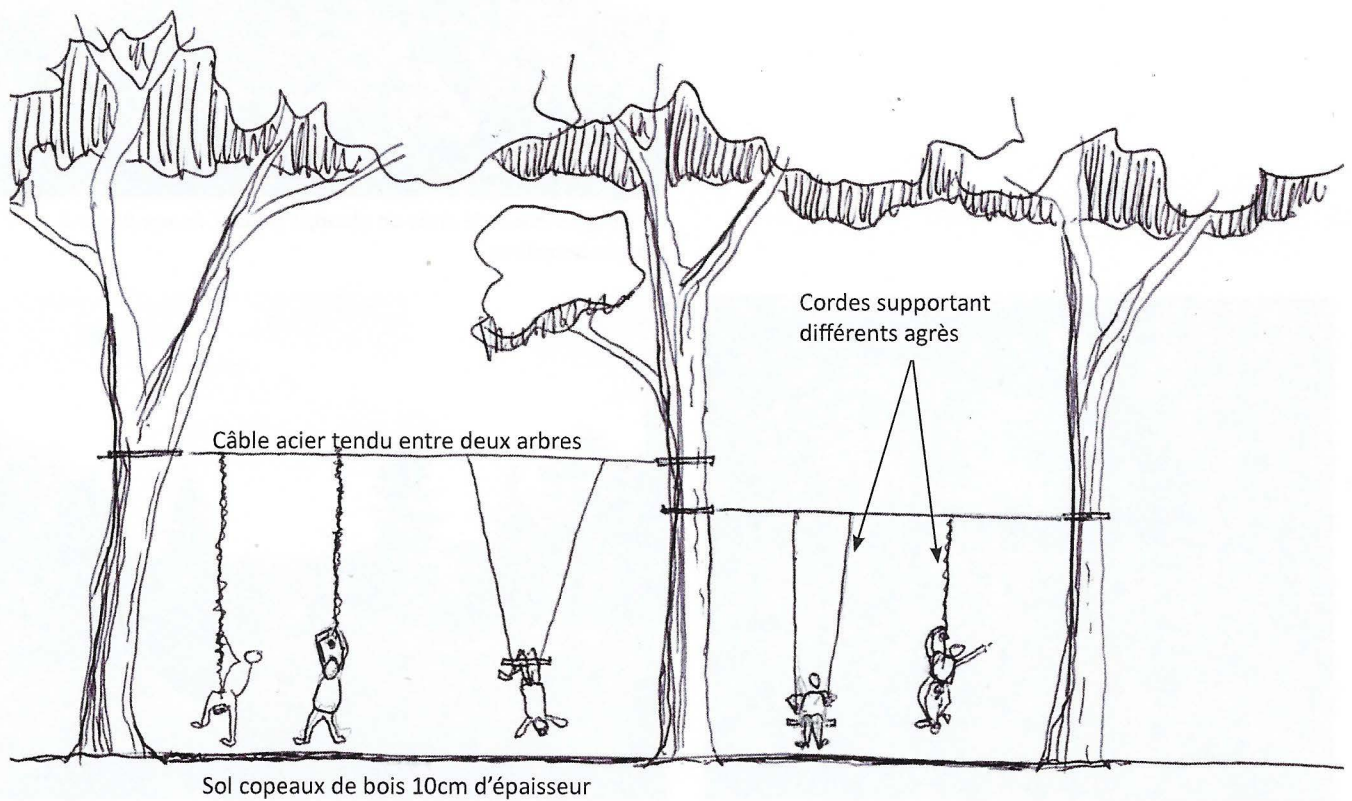
Depuis le cheminement, vue sur l'esplanade



Aire du jeux à Berlin, Dschungelspielplatz,




Aire du jeux à Berlin, Stadtpark Tegliz



Outre les jeux en bois, des éléments pour se suspendre pourraient être mis en place entre les arbres

DE L'ENTRÉE NORD À LA PETITE PRAIRIE

UNE AIRE DE JEUX NATURELLE

Le plateau Saint-Marc offre d'ors et déjà un certain nombre de jeux pour enfants, des tables de pique-nique, des espaces pouvant accueillir des loisirs variés. Le parc doit permettre d'autres façon de jouer. Nous proposons de réaliser une ou plusieurs aires de jeux mises en œuvre en grande partie avec les matériaux du site. Cordes pendus à une structure dans les arbres, troncs agencés, plots en bois... toutes sortes de situations qui laissent le enfants (et les plus grands) s'approprier à leur guise les structures proposées. 



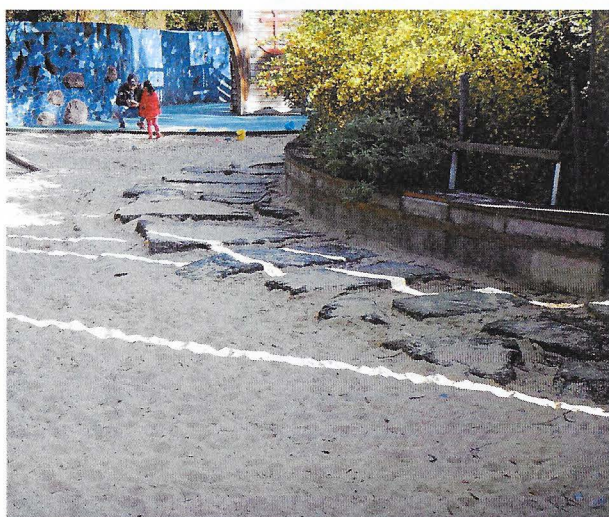
Aire du jeux à Rennes, en tronc issu de l'abattage d'arbres du site



Aire du jeux à Berlin, nid de branches et toboggan



Aire du jeux à Rennes, un tronc creux sert de tunnel



Aire du jeux au jardin de l'atlantique (Paris). Un muret-banc, des dalles de pierre dans un bac à sable



Aire du jeux à Rennes, des plots enfoncés dans le sol à différentes hauteurs



Fermer et cadrer les vues aux abords de l'orangerie permet de créer des effets de surprise et de ne pas donner à voir le bâtiment d'un seul coup d'œil

DE L'ORANGERIE À LA GRANDE PRAIRIE

L'ORANGERIE, SALLE COMMUNALE OU CHANGEMENT DE DESTINATION ?

Le niveau rez-de-chaussée de l'orangerie abrite aujourd'hui le local de l'association des Amis de la Bruneterie. Le niveau jardin sert de salle de réception et de lieu d'atelier pour les associations. Ce lieu pourrait avoir d'autres fonctions supplémentaires en s'appuyant sur ses qualités non exploitées.

L'orangerie présente plusieurs avantages qui pourraient en faire un lieu privilégié pour accueillir un salon de thé, un café, un lieu de restauration rapide ou un petit restaurant saisonnier. Accessible depuis la rue et depuis le jardin, il peut vivre sa vie indépendamment des horaires d'ouverture du parc. L'orientation sud de la terrasse de l'orangerie en fait un lieu privilégié d'avril à septembre tout au long de la journée pour prendre le soleil.

LE JARDIN HORTICOLE DE L'ORANGERIE

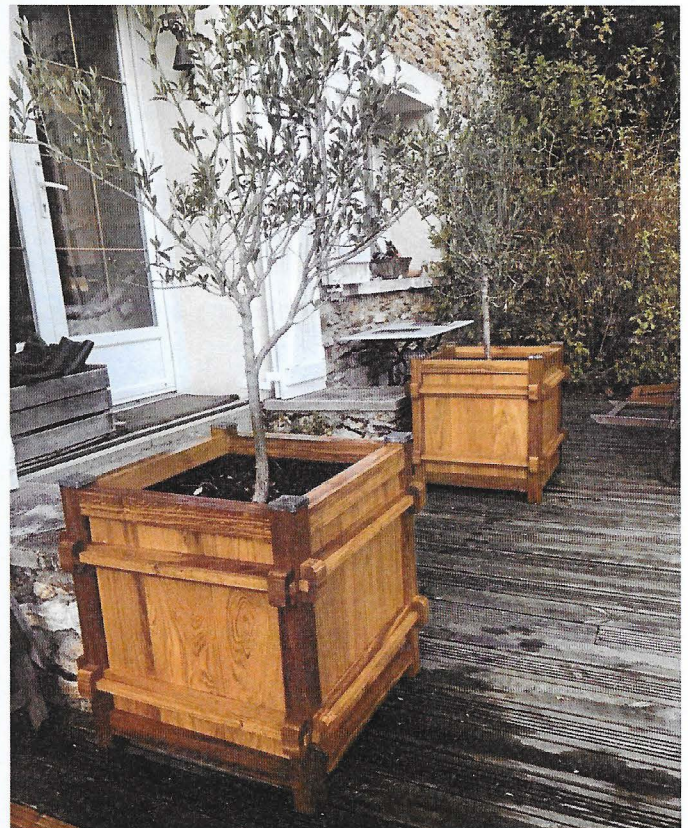
L'exposition sud de la terrasse de l'orangerie est un atout aussi pour le jardin. La fonction d'origine de l'orangerie et ses abords était de conserver et développer des essences exotiques d'arbres fruitiers (orangers, citronniers et pamplemoussier) ou d'évoquer des scènes de paysages exotiques.

Cette fonction originale pourrait être évoquée en créant un jardin horticole où seraient présentées plusieurs variétés d'arbres fruitiers, encore présentes dans les jardins jusque dans les années cinquante et ayant pratiquement disparues depuis : pommier et poirier anciens, cerisier, kaki, néflier... et d'essences nouvelles qui s'adaptent aux températures de plus en plus douces : pêcher, abricotier... Une vigne pourrait accompagner la façade. Certains arbres seraient plantés en bacs d'orangerie en référence à la fonction première et afin de dessiner les limites de la terrasse.

Le bâtiment de l'orangerie a été remanié à plusieurs reprises au cours du XXe siècle. Dans l'optique d'une mise en scène du jardin horticole, les deux appentis sont à reprendre au moins en façade : soubassement à reprendre en meulière, corniche, traitement des angles (faux chaînages ?), encadrement des portes, couleur de l'enduit, linteau de la façade principale... Ce point est développé dans la partie « architecture » de l'étude.



«Transat en ville», à Rennes, mise à disposition de transat dès la fin du printemps dans certains espaces publics



La présence de bacs d'orangerie aux abords du bâtiment évoque la fonction passée de l'orangerie du château



Vue depuis l'entrée est, plantation d'un bosquet et de conifère en lisière de la grande prairie pour lui redonner des limites claires

DE L'ORANGERIE À LA GRANDE PRAIRIE

L'ALLÉE DES CERISIERS

Le cheminement depuis l'orangerie vers l'entrée sud est aujourd'hui composé d'essence multiples et de grands sujets.

Pour accompagner le promeneur, le jardin horticole pourrait être prolongé par un alignement de cerisiers du japon dans la continuité de celui existant. Les gros blocs de grès exhumés lors des travaux du lotissement rue du château rouge et dont l'un est posé sur la tranche à proximité du cerisier pourraient être employés à la mise en scène de l'allée plantée, à l'image des blocs rocheux situés au cœur des jardins japonais ; une sorte de rocailles contemporaine...

Illustration : photo blocs, image de référence + dessin

LA GRANDE PRAIRIE

Ce grand espace ouvert mettait en scène, depuis l'entrée est, le château en second plan vu de trois-quart. Les arbres qui encadraient le château ont aujourd'hui disparu, en particulier les conifères, qui avaient un rôle de filtre et de masque visuel toute l'année.

Nous proposons de recréer ce second plan afin de limiter l'effet de fuite du regard actuel avec la plantation d'un bosquet au centre de la composition. Les vues seront ainsi orientées vers la gauche et la droite, vers le pin noir centenaire d'une part et vers les communs et le belvédère d'autre part.



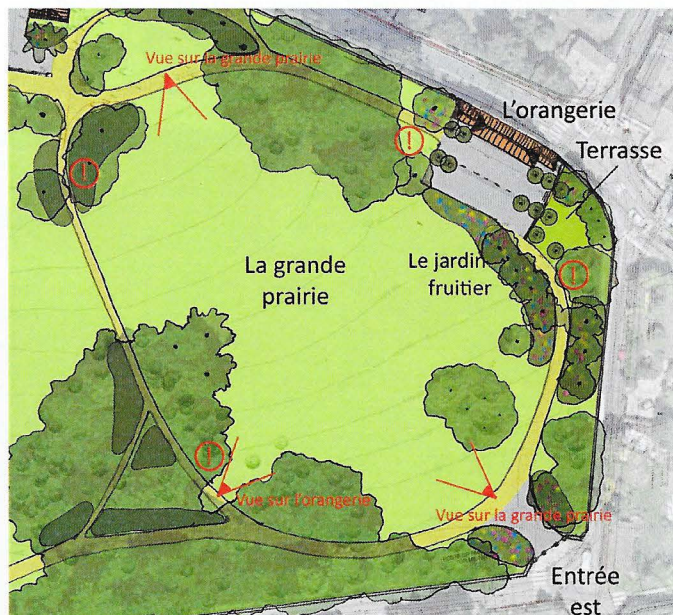
Un alignement de cerisiers crée un événement au printemps. A noter, le traitement des massifs aux pieds des arbres, comme nous souhaiterions le mettre en œuvre dans le parc de la Bruneterie

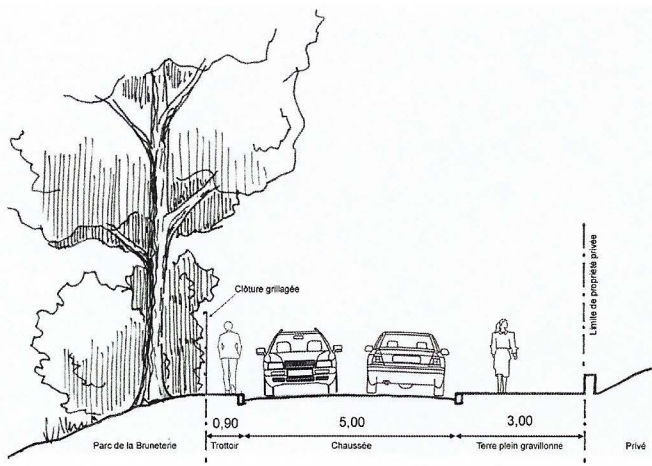


Un bloc de grès qui pourrait être réemployé dans la mise en scène de l'allée des cerisiers

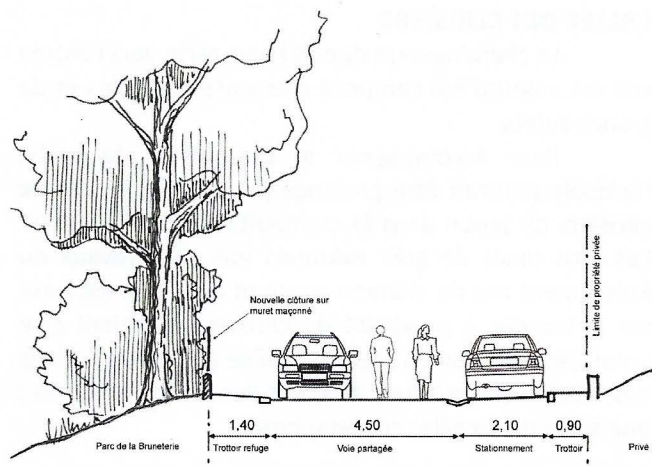


La grande prairie aujourd'hui et redessinée dans le cadre du projet d'aménagement





Rue du Château Rouge, Etat existant



Rue du château rouge, une voie partagée (20km/h) bordée d'une clôture de qualité et de stationnements



Rue de Colombet, le traitement routier de la voirie doit être accompagné d'un projet d'aménagement qualitatif



Un talus végétalisé par un couvre-sol et une clôture bois dessinent la limite du jardin botanique de Barcelone, J.L. Sert archi.




Entrée ouest : le dessin de cet aménagement et les matériaux employés (gabion, bordure béton, clôture treillis soudé) sont en rupture avec le dessin du parc à venir

DE LA SCÈNE CHAMPÊTRE À LA CLAIRIÈRE DES EAUX

L'ENTRÉE OUEST

Aménagée récemment dans l'optique de créer un accès direct au parc depuis centre ville et le quartier Feucherolles Colombet, cette entrée intègre un ouvrage de drainage des eaux de ruissellement des sources du parc. Il est traité de façon technique, par des gabions en soutènement et une bordure béton haute en caniveau.

Nous pensons que le dessin de cet aménagement et les matériaux employés (gabion, bordure béton, clôture treillis soudé) sont en rupture avec le dessin du parc à venir. Nous proposons que cet aménagement soit repensé, accompagné d'un traitement végétal, sa clôture dessinée dans la continuité de celle qui serait mise en œuvre en limite sud du parc. 



Traitement fleuri d'une entrée du parc Montsouris à Paris

L'ENTRÉE SUD

L'entrée sud a été créée récemment pour ouvrir le parc, et par extension la ville, sur le plateau Saint-Marc. Cette entrée, technique, jouxtant l'antenne de téléphonie mobile, n'est pas de qualité.

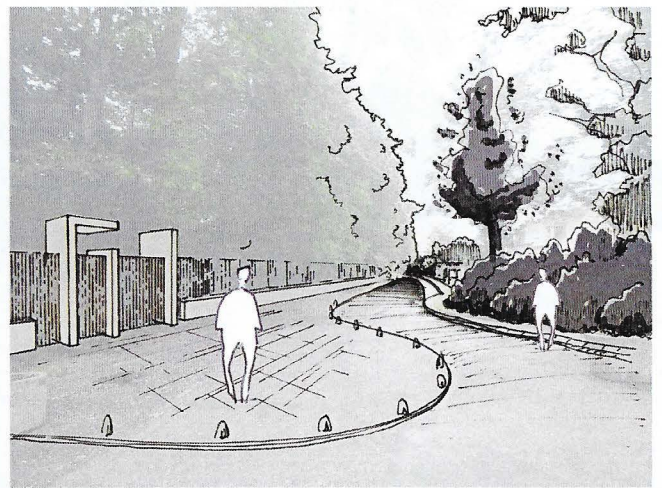
Nous proposons de déplacer l'entrée d'une vingtaine de mètres vers l'est pour l'éloigner de l'antenne, et de la traiter à l'image de l'entrée est, avec piliers maçonnés et grille d'entrée. Cette nouvelle porte serait prolongée par un traitement des clôtures sur la rue ...



Traitement fleuri d'une entrée du parc Montsouris à Paris



Rue du château rouge, la clôture actuelle



La nouvelle entrée sud et son parvis ouvrant vers le plateau Saint Marc




La scène champêtre aujourd'hui et demain, avec le dessin de cheminements et l'introduction d'une clôture

DE LA SCÈNE CHAMPÊTRE À LA CLAIRIÈRE DES EAUX

LA SCÈNE CHAMPÊTRE

La scène champêtre est constituée par l'ensemble des prairies du parc, qui évoquent la campagne, les boisements, les lisières, les haies bocagères...

Nous proposons d'accentuer l'effet champêtre en introduisant dans le parc des animaux (moutons en particulier, mais d'autres espèces peuvent être envisagées), contraints dans une partie du site par une clôture en bois doublée d'un grillage à mouton). Les animaux ont un attrait pour tous les publics. En outre, l'écopastoralisme (gestion des espaces en prairie par des animaux) dans le parc peut être un  pour d'autres espaces publics gérés par la commune.

La conservation du Clump vieillissant au cœur de la scène permettra d'accueillir une biodiversité importante dans les arbres morts sur pied et au sol. La suppression systématique des arbres d'essence pionnières (érable, bouleau, saule) permettra d'accompagner doucement la disparition de cette structure végétale.

Un seul des tilleuls argentés plantés dans les années 2000 sera conservé comme futur arbre remarquable et pour dégager et rendre lisible la lisière.

Les commodités sont un sujet inévitable dans un parc public urbain. Nous proposons de les intégrer dans une nouvelle fabrique qui marque le seuil de la scène champêtre.

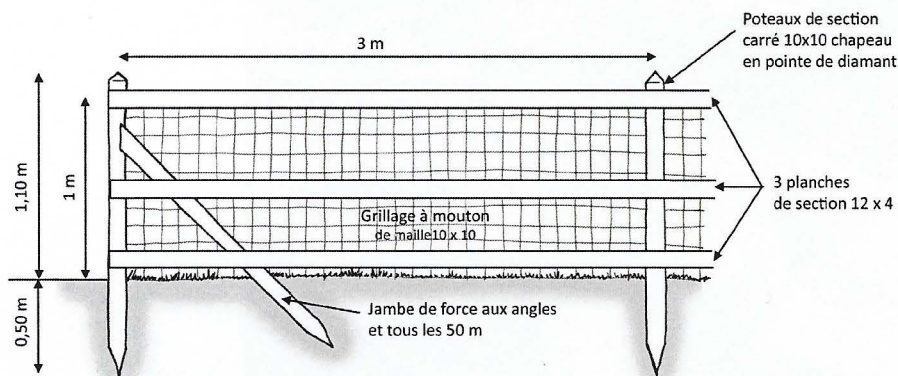


Eco-pastoralisme : entretien des prairies par les moutons au château de Marcillé-Robert (35)

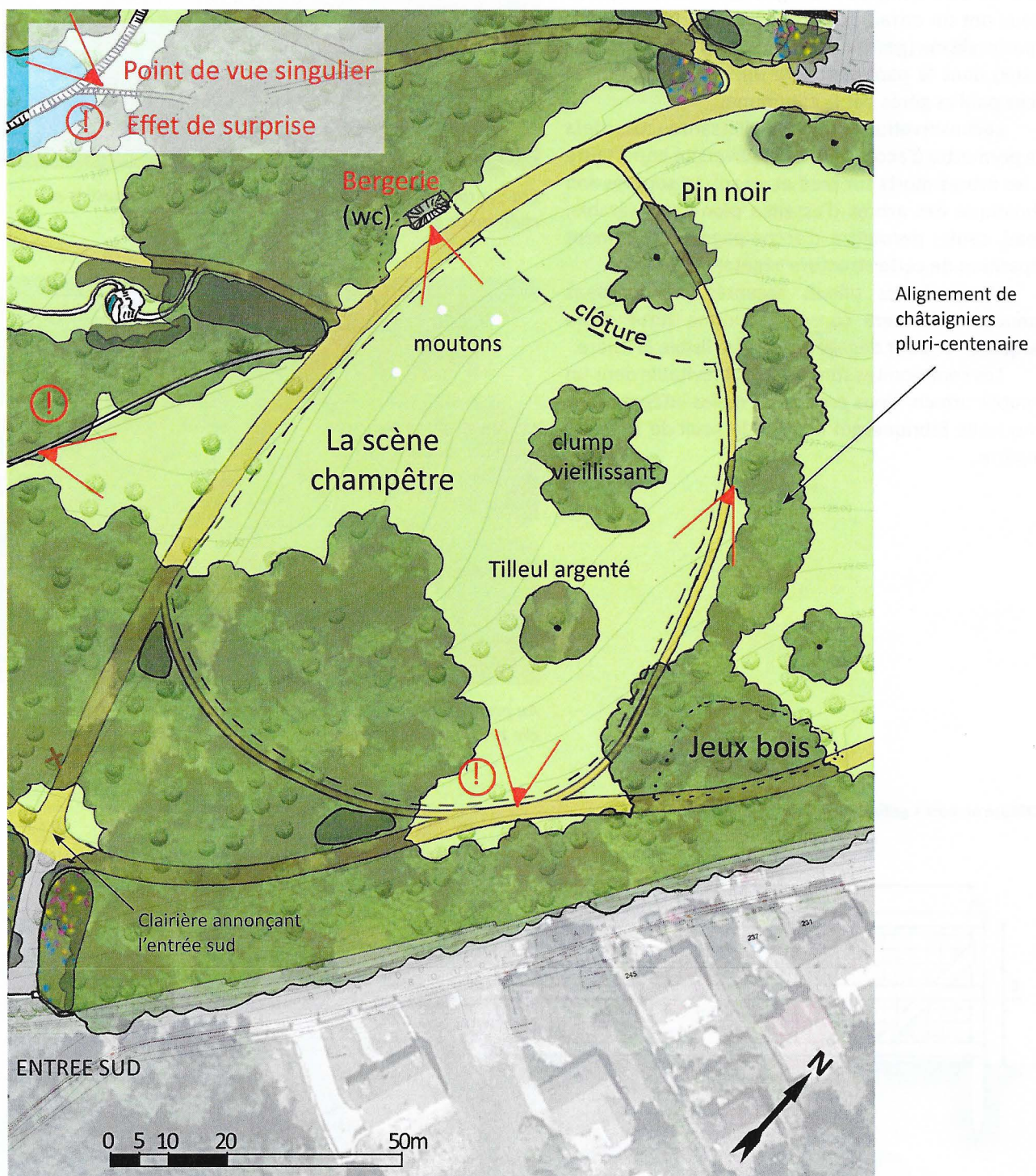


Au premier plan, le Clump vieillissant dont les arbres d'origine ont pratiquement tous dépéri

Clôture en bois + grillage



Proposition pour une clôture de la scène champêtre, poteaux et lisses horizontales châtaignier, doublée d'un grillage



La clairière de la scène champêtre dessinée par de nouvelles lisières, agrandie et pâturée

DE LA SCÈNE CHAMPÊTRE À LA CLAIRIÈRE DES EAUX

LE BOISEMENT ET LES ARBRES REMARQUABLES

Lors du diagnostic, nous avons mis en avant certaines actions à mener concernant le patrimoine arboré et les structures végétales (alignement, Clump) : identifier précisément les arbres remarquables en collaboration avec un-e ingénieur-e forestier-ère, pratiquer une expertise phytosanitaire des sujets remarquables, les protéger en mettant en place un suivi sanitaire (en particulier les tilleuls de l'ancienne entrée sud), assurer une pérennité des structures végétales en place (relevé des sujets vieillissants), protéger du piétinement certains arbres remarquables antérieurs à l'intervention d'Edouard André, procéder à des plantations et des éclaircies en fonction des lieux. Concernant les boisements, assurer la régénération par la plantation d'essences variées à déterminer : par exemple, intégration de conifères avec des pins, cyprès chauves, mélèzes, séquoia.

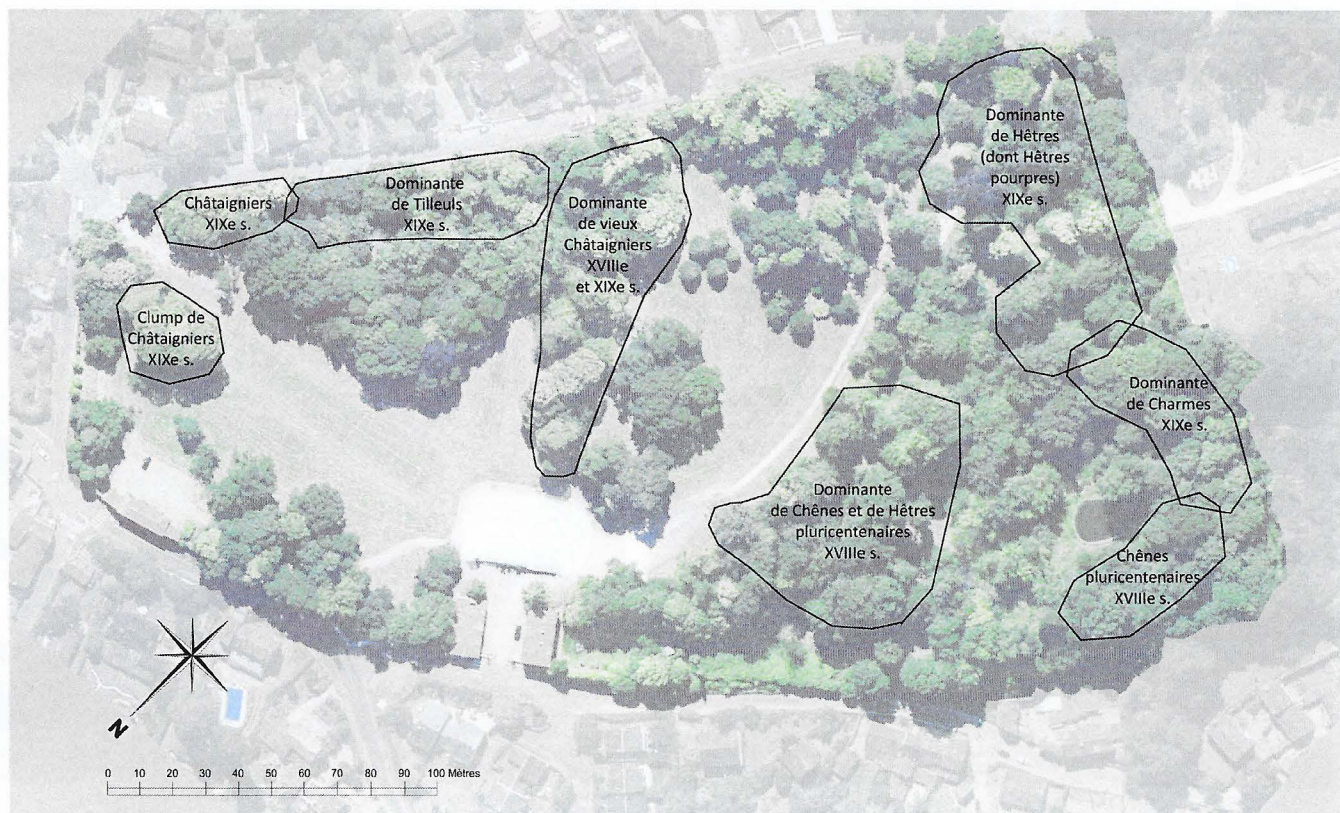
Nous proposons de redessiner les lisières en supprimant la quasi totalité des Tilleuls argentés plantés dans les années 2000, qui ont pour effet de fermer la prairie de la scène champêtre. Les lisières et Clump pourraient être émondés à 2m pour laisser passer le regard sous les arbres. Nous ouvrons une clairière au niveau de la nouvelle entrée sud et nous proposons de redessiner une grande clairière au niveau de la

pièce d'eau. En parallèle nous proposons de renforcer les boisements existants. Ce travail de coupe et de densification des boisements permet de jouer sur le contraste entre les prairies et clairières ouvertes à la lumière et les parties boisées couvertes où l'ombre domine.. Il permet de faire une sélection des sujets à conserver et à abattre.

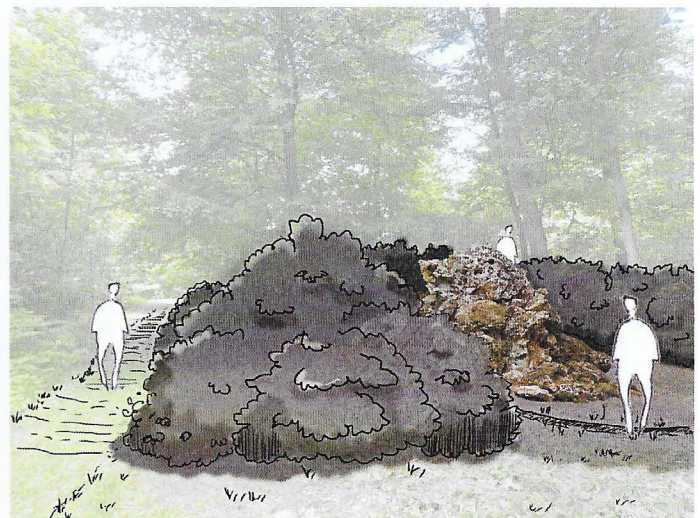
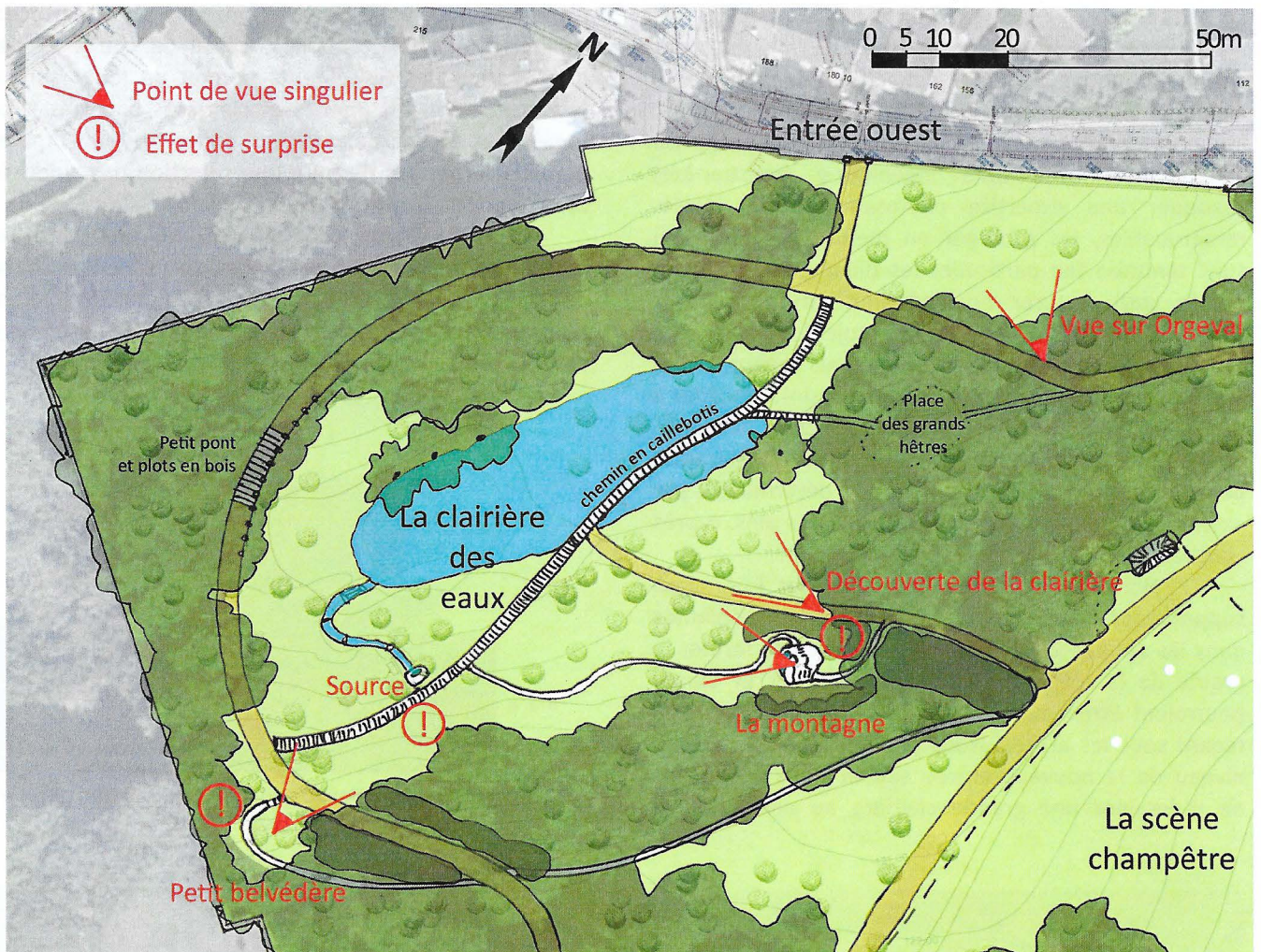
Une expertise complémentaire associant un ingénieur forestier et un paysagiste qui feraient le choix des sujets à abattre, et la rédaction d'un plan de gestion du patrimoine arboré sur l'ensemble du parc, avec une vision à court, moyen (20 ans) et long terme (50 ans).



Un houppier émondé dans un champs pâturé, la vue passe à travers les arbres



Plan des masses boisées et des essences dominantes



Un sous-bois masque en partie la grotte. Elle devient une surprise pour ceux qui empruntent le petit chemin qui y mène

DE LA SCÈNE CHAMPÊTRE À LA CLAIRIÈRE DES EAUX

LA CLAIRIÈRE DES EAUX

Aujourd'hui la partie ouest du parc est perçue comme à l'abandon. Peu pratiqué car peu mis en valeur, le site aux nombreuses sources d'eau commence à être sérieusement envahi par la renouée du Japon. Et les rocailles, pourtant de qualité, disparaissent sous les ronciers. Le boisement est venu combler l'espace et la lumière y est peu présente. Ce lieu présente toutefois de nombreuses qualités :

- un écrin végétal qui lui confère une intimité que l'on ne retrouve pas dans le reste du parc
- un relief important avec un dénivelé de 15m
- une zone humide composée d'au moins trois sources et une pièce d'eau
- un belvédère accompagné d'un chemin escarpé en rocaille
- une montagne en rocaille
- un ruisseau tortueux et sonore accompagné de son petit pont

Nous proposons de faire de cette partie du parc un lieu à part, où l'eau et son parcours seraient mis à l'honneur ; mise en valeur des sources à travers les rocailles restaurées, cours d'eau, partie inondable évoquant les marais naturels, clairière mettant en lumière l'espace ainsi créé.

Pour ménager les surprises, la plantation d'un sous-bois en des zones stratégiques permettrait d'orienter le regard et de créer des vues sur les éléments du paysage intérieur de la scène. Les rocailles sont réintégrer à la scène par les plantations de bosquets qui leur redonnent une échelle monumentale. Les sentiers aménagés pour y conduire sont eux aussi plantés et confidentiels. De multiples parcours, dont un platelage bois, permettent aux visiteurs de traverser à leur guise la « clairière des eaux ».



Jouer sur le parcours de l'eau (ici aux Buttes Chaumont)



Un platelage bois permettrait de marcher sur l'eau (ici dans le parc de la Belle à Magne)



Avec un dénivelé de 15m, le belvédère offrira des points de vue sur la clairière des eaux

TITRE

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR :

Sondage et expertise des sources présentes sur le site
> pour le dessin de la clairière des eaux, cheminement de l'eau, dimension de la pièce d'eau, drainage, exutoire dans la fontaine rue de Colombet.

Etude technique hydraulique pour la mise en œuvre de la pièce d'eau

Précision concernant les limites de propriété, bornage géomètre



Pour mémoire mais à présenter en phase 3

Légende

Légende